

## Compte-rendu de l'assemblée générale du conseil local FCPE primaire – maternelle du 9 septembre 2005

L'assemblée générale a débuté à 20 h 30.

Comme d'habitude, l'assemblée générale s'est déroulée en deux parties :

- Une partie avec des représentants de la mairie et des écoles, pour faire le point sur la rentrée.
- La deuxième partie, réservée aux adhérents a vu la présentation et le vote des rapports moral, d'activité et financier et l'élection d'un nouveau bureau.

étaient présents pour la FCPE :

- Monique Baron
  - Stéphanie Bonnefoi
  - Claire Boucher
  - Michel Chastaing
  - Marina Coppens
  - Camille Gaborit
  - Nathalie Galup
  - Pierre Valada
  - Helena Solé-Séval
- 
- Damien Sébire, Didier Babin et Sandrine Michel étaient excusés

était présents comme invité :

- Monsieur Penso, adjoint municipal aux affaires scolaires

étaient excusés :

- Mesdames Longuemare et Bozza, respectivement directrices de l'école maternelle et de l'école élémentaire, étaient excusées ; ainsi que monsieur Conejero, DDEN.

### Première partie

La rentrée 2005 s'est bien passée à Clapiers. Les soucis de fermeture de classe en primaire et en maternelle, liés à la baisse prévue des effectifs dans les deux écoles, avaient été réglés dès la fin du mois de juin ; grâce à l'action conjointe de l'équipe enseignante, de la mairie et des associations de parents d'élèves.

#### Les effectifs:

Le nombre de nouveaux inscrits est important. A la rentrée, l'école élémentaire compte 329 élèves, répartis en 14 classes. Voici le tableau fourni avant l'assemblée générale par madame Bozza :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CM1- CM2	CLIS	Total
58	55	71	54	60	23	8	329
1 classe de 20 1 classe de 19 1 classe de 19	1 classe de 28 1 classe de 27	1 classe de 24 1 classe de 24 1 classe de 23	1 classe de 27 1 classe de 27	1 classe de 30 1 classe de 30	1 classe de 11 CM1 – CM2	1 classe de 8	

## **Quelques dates de parents d'élèves à retenir**

Dates à confirmer :

- Elections des parents d'élèves le 14 octobre 2005 en élémentaire
- Le 15 octobre en maternelle

## **Deuxième partie**

### ***Rapport moral :***

Le rapport moral est présenté par la présidente, Nathalie Galup, qui souligne :

- le bon fonctionnement de notre association dans nos relations de travail avec l'école et la mairie;
- notre fermeté sur nos positions et nos convictions dans notre rôle, bien tenu, de partenaires efficaces, que la loi nous autorise. Nous avons honnêtement occupé cette fonction.
- la qualité de l'équipe, équipe de fort potentiel aux personnalités très différentes, qui communiquent, échangent et travaillent.
- Mais le nombre d'adhésions est en baisse, les finances aussi, et il y a peu de renouvellement dans l'équipe.

### ***Rapport d'activité :***

- suivi des effectifs dès février, contacts réguliers avec l'inspecteur d'académie et celui de circonscription, mobilisation au mois de juin, avec pour résultat le maintien des postes menacés : 6<sup>ème</sup> classe en maternelle et 13<sup>ème</sup> poste en élémentaire ;
- aboutissement du dossier engagé il y a 4 ans pour le déplacement de l'antenne relais ;
- intervention pour la gratuité des fournitures scolaires à la rentrée dernière, en maternelle comme en élémentaire.
- Travail en relectures successives pour l'établissement du règlement intérieur, non prêt à la rentrée.
- Constitution d'un dossier sur la caisse des écoles, travail de réflexion et d'échange avec la mairie sur ce sujet. Cela a permis un assainissement de toutes les circulations d'argent entre les écoles et la mairie, sur le fonctionnement de la coopérative scolaire du primaire, sur le financement possible de projets, même si la mairie, au final ne créera pas une caisse des écoles.
- Action pour le maintien des élections des parents d'élèves dans des conditions normales.
- Suivi de la mise en place du self .
- Travail de médiation et de conciliation à la maternelle et en primaire entre parents et enseignants.
- Contacts réguliers avec nos différents partenaires : enseignants, directrices, inspecteurs, représentants de la mairie, CLAE...
- Mise en place de permanences d'accueil le samedi matin
- Mise en place d'un forum internet

### ***Rapport financier :***

Le rapport financier est présenté par Monique Baron, trésorière.

Le conseil local primaire – maternelle de Clapiers compte 22 adhérents directs.

- le solde était de 164 euros en début d'année. Il est de 154 euros aujourd'hui. Le détail est disponible auprès de la trésorière.

Ces rapports ont été votés à l'unanimité.

***Election du bureau :***

Nathalie Galup ne se représente pas au poste de présidente. L'élection du bureau a été l'objet de longues discussions, en l'absence de candidat notamment au poste de président.

L'assemblée générale a élu à l'unanimité le bureau suivant :

- Présidente : Héléna SOLE-SEVAL
- vice président pour la maternelle : Stephan REICHER
- vice président pour le primaire : Didier BABIN
- Trésorière : Monique BARON
- Secrétaire : Marina COPPENS

**Le prochain conseil local aura lieu le mardi 27 septembre à 20 h45**